



Pret d'argent à titre de particulier et précisions

Par Visiteur

Bonjour, j'ai prêté 20900 E a titre de particulier a un ami professionnel de l'automobile, le cheque a été fait et perçu par sa société mais je n'est pas de facture car cela était bien un pret, histoire de le depanner
Après plusieurs mois et quelques cheques de sa part revenu impayés je n'arrive pas a me faire rembourser
Quelles sont les solutions ?
cdt

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Après plusieurs mois et quelques cheques de sa part revenu impayés je n'arrive pas a me faire rembourser
Quelles sont les solutions ?

Vous devez saisir le Tribunal de Grande instance avec un avocat afin de solliciter le recouvrement de votre dette.
Vous pouvez également dans un premier temps tenter de faire appel à un huissier afin qu'il demande à votre débiteur de régler sa dette mais si ce dernier refuse il ne pourra rien exiger.

Cordialement

Par Visiteur

J'aurais voulu savoir si il y a des chances que je ne retrouve jamais mon argent ou le tribunal reglera a coup sur ce probleme ?
cdt

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Je ne peux pas préjuger de la décision du tribunal mais du fait du montant de la somme il est plus que probable que le juge considère que la somme n'était pas une libéralité mais un prêt et comme il s'agit de votre ami le juge prendra en compte le fait que vous aviez un empêchement moral à lui faire signer un écrit.

cordialement